



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE  
M.R.C. DE MASKINONGÉ**

## **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Le conseil municipal de la Municipalité d'Yamachiche adoptera les prévisions budgétaires 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations lors de sa séance extraordinaire du lundi 14 décembre 2020.

En raison de la situation actuelle entourant la pandémie de COVID-19 et afin de suivre les recommandations émises par le gouvernement du Québec, toutes les assemblées publiques du conseil municipal seront tenues à huis clos, et ce, pour une durée indéterminée. À cet effet, veuillez prendre note que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2021 sera donc en téléconférence, et ce, à 19 h.

Veuillez noter que vous pourrez transmettre toutes vos questions ainsi que vos commentaires à propos du budget 2021 par courrier, au bureau municipal, situé au 366, rue Sainte-Anne ou par courriel à [dq@yamachiche.ca](mailto:dq@yamachiche.ca), et ce, avant le 11 décembre 2020.

Les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

**DONNÉ À YAMACHICHE CE ONZIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT**

Marie-France Boisvert  
Directrice générale et secrétaire-trésorière